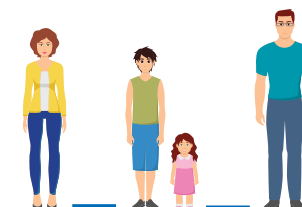


Pour en savoir plus
**Rendez-vous
sur caf.fr**
et sur la chaine Youtube
des Allocations familiales



**LA CAF
EST À VOS
CÔTÉS**





SÉPARATION

Que dois-je faire ? Rendez-vous sur caf.fr

> Si je suis allocataire ou conjoint allocataire



JE DÉCLARE MA SÉPARATION

Espace « Mon Compte »

- > Déclarer un changement
- > Situation familiale

Ou sur l'appli mobile Caf - Mon Compte

> Même si je ne suis pas allocataire



JE M'INFORME SUR LES AIDES

Rubrique « Je me sépare »

Accessible sur la page d'accueil



JE PRENDS UN RENDEZ-VOUS PERSONNALISÉ

Rubrique « Ma Caf »

(en entrant votre code postal)

- > Contacter ma Caf

Comment la Caf peut m'accompagner ?



PENSION ALIMENTAIRE

Pour faciliter son versement si j'ai un ou plusieurs enfants et m'orienter dans les démarches à suivre.



SÉANCES D'INFORMATION

Pour mieux identifier les conséquences de la séparation et m'aider dans ma nouvelle organisation familiale.



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Pour me faire accompagner par un conseiller de la Caf, prévenir d'éventuelles difficultés et m'orienter vers les services près de chez moi.



AIDES FINANCIÈRES

Pour m'aider dans ce moment difficile, mes aides vont être recalculées. Je pourrai peut-être bénéficier de l'allocation de soutien familial, des aides personnelles au logement ou de la Prime d'activité.



AIDE À DOMICILE

Pour m'accompagner le temps d'apprendre à vivre seul(e) avec mon ou mes enfants, m'apporter soutien et conseil pour les difficultés que je peux rencontrer.



MÉDIATION FAMILIALE

Pour aborder en couple les questions liées à la séparation et aux enfants lors d'un temps d'écoute et d'échange.



ACCÈS AU LOGEMENT

Pour m'aider à payer le loyer ou à rechercher un nouveau logement à la suite d'une séparation.



VIOLENCES CONJUGALES

Pour m'écouter et me soutenir dans mes démarches si je suis victime de violences psychologiques et/ou physiques.



ESPACES DE RENCONTRE

Pour maintenir, préserver ou rétablir les relations familiales dans un lieu neutre.